

En 2021, dans le cadre du centenaire de la publication de l'article d'Albert Carrière au sujet des *Caps barré de la région de Millau*, dans laquelle il mentionne l'éperon de Puech Nègre, dénommé plus tard la Granède, les collectivités locales ont lancé un programme de restauration et de valorisation des vestiges mis au jour lors des opérations menées en particulier depuis 2006.

Afin de pouvoir engager les études préparatoires (études de faisabilité, études de maîtrise d'œuvre...), il a été nécessaire de dégager les vestiges du sable déposé en 2009 dans le but d'en assurer la conservation (Fig. 1). À la demande du service régional de l'archéologie, cette opération s'est faite sous surveillance archéologique du 21 juin au 17 juillet 2021. Au-delà du dégagement des maçonneries, cette intervention a permis de valider plusieurs hypothèses sur l'évolution du bâtiment ecclésial tout en autorisant un sondage au chevet de l'église.

Le site de la Granède

Les recherches menées sur l'éperon barré ont montré une occupation du Chasséen au XI^e siècle de notre ère. Six dispositifs de défense (remparts) ont été édifiés du Bronze final au V^e siècle de notre ère afin de condamner l'accès à la plateforme depuis le plateau du Larzac. Des habitats contemporains des remparts ont été mis en évidence pour toutes les époques, et une église paléochrétienne, avec sa cuve baptismale et son espace funéraire, constitue le monument marquant de l'occupation alto-médiévale.

La campagne 2021

À l'issue de l'opération 2009, la décision de recouvrir les vestiges de l'église d'un niveau de sable pour protéger les maçonneries a été prise. Dans le cadre du projet de mise en valeur il a été nécessaire de



Fig. 1 : Vue du secteur de l'église en début de campagne (cliché Christophe Saint-Pierre).

le retirer sous surveillance archéologique. Cette intervention a permis une série d'observations et trois espaces ont été particulièrement sensibles. En premier lieu, le poids du sable a déstabilisé et détruit une partie d'une maçonnerie en appui sur le mur extérieur de l'annexe baptismale au nord. Au-dessous, deux sujets, un adulte et un immature, ont été retrouvés contre le parement intérieur du mur de l'annexe (Fig. 2). La datation par radiocarbone réalisée sur le sujet adulte (premier déposé) fixe un intervalle chronologique entre 432 et 582 de notre ère. Ces données corroborent les propositions avancées pour fixer la construction de la « salle baptismale » au plus tard avant le milieu du VI^e siècle.



Fig. 2 : Vue des deux sujets retrouvés contre le mur nord de la « salle baptismale » (cliché Christophe Saint-Pierre).

Dans le bâtiment ecclésial lui-même, la seconde information confirmée lors de cette opération, porte, après enlèvement du sable et démontage d'une partie d'un mur tardif, sur la confirmation du tracé du chevet primitif de l'église (Fig. 3), élevé à la fin du V^e siècle ou dans le courant du premier quart du VI^e siècle de notre ère.



Fig. 3 : Perspective de l'arase du mur du chevet primitif (cliché Christophe Saint-Pierre).



Fig. 4 : Mors de cheval mis au jour dans le niveau protohistorique (cliché Christophe Saint-Pierre).

Enfin, le troisième espace sensible était localisé à l'est de l'église à l'aplomb du mur chevet du dernier état, fin VIII^e-début X^e siècle au plus tard. Un sondage, implanté sur 32 m², a confirmé l'absence de sépultures dans cette zone tout en mettant au jour des niveaux d'occupation du second âge du Fer (Fig. 4).